

**14 mai 2021**



*Vue actuelle d'une partie de l'ancienne colonie de Choranche (Isère), propriété de la Ville de Fontenay-aux-Roses de 1947 à 1993. Photo GF*

Madame, Monsieur,

Voici quelques nouvelles des Archives municipales de Fontenay-aux-Roses.

◆ **L'Archive de la Quinzaine n°440**

Le dernier numéro de *L'Archive de la Quinzaine* évoque un arrêté de 1855 encore en partie en vigueur :

**<https://fr.calameo.com/read/0026732073b60e5b76bf7>**

ou

**[L'Archive de la Quinzaine n°441](#)**

♦ **Liens de mémoire n°36**

Au sommaire du bulletin semestriel des Archives municipales : la destruction légale des archives, un don de cartes postales, les accidents du travail (1899-1943), le bicentenaire napoléonien, le roman de Iegor Gran, Fontenay il y a 50 ans et un passeport pour l'intérieur de 1816.

Voir :

<https://fr.calameo.com/read/00267320798590c146794>

ou

[Liens de mémoire n°36](#)

♦ **Le « Baron de Fontenay-aux-Roses »**

Monsieur Michel Courty travaille à une édition critique du *Journal littéraire* de Paul Léautaud. Sur son site, il vient de publier l'une des 3 pages qu'il va consacrer aux rapports entre Fontenay et l'homme de lettres de la rue Guérard. Très instructif.

Voir :

<https://leautaud.com/fontenay-01/>

♦ **Dans les vitrines des Archives municipales**

Durant le mois de mai, les vitrines des Archives municipales sont consacrées aux cachets administratifs depuis la Révolution et à l'histoire qu'ils nous racontent.

A voir au 10 rue Jean-Jaurès ou sur le lien suivant :

<https://fr.calameo.com/read/002673207078c964fc2bc>

♦ **A propos de Choranche**

Le diaporama sur la colonie est toujours visible sur [le site internet de la Ville](#).

### ◆ Page « Histoire »

La page « Histoire » du *Fontenay Mag* de juin sera consacrée à l'ancienne taxe sur les chiens. Pour mémoire, Madame Élisabeth Bouglé aborde la question dans sa récente étude intitulée *Fontenay-aux-Roses: un temps de chien* » (1920-1945). Voir :

<https://fr.calameo.com/read/0026732078e5af8dc0363>

### ◆ Un 14 mai au Conseil municipal

En 1881, le Conseil municipal approuve les statuts de la Caisse des Écoles créée le 14 février précédent : « art.2 -*La Caisse des Écoles a pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation des Écoles par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents ou peu aisés, soit en leur fournissant des livres de classe, des vêtements, soit en donnant des secours aux familles indigentes qui se privent du travail de leurs enfants afin de les envoyer aux Écoles* ».

Pour rappel, cette création précédait les lois Jules Ferry rendant d'une part l'école gratuite (16 juin 1881) et, d'autre part, l'instruction laïque et obligatoire (28 mars 1882).

### Archives municipales

10 rue Jean-Jaurès

92 260 Fontenay-aux-Roses

01 41 13 21 12

[david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr](mailto:david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr)

